



Conseil de sécurité

Distr. générale
31 mai 2006

Original : français

Lettre datée du 23 mai 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une communication datée du 18 mai 2006 que j'ai reçue du Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, M. Jaap de Hoop Scheffer (voir annexe). Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette communication à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. **Annan**

* Nouveau tirage pour raisons techniques.



Annexe

**Lettre datée du 18 mai 2006, adressée au Secrétaire général
par le Secrétaire général de l'Organisation du Traité
de l'Atlantique Nord**

[Original : anglais]

En application des résolutions 1386 (2001) et 1510 (2003) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un rapport sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité portant sur la période du 1^{er} décembre 2005 au 30 mars 2006 (voir pièce jointe). Je vous serais obligé de bien vouloir transmettre au Conseil de sécurité le texte de ce rapport.

(*Signé*) Jaap **de Hoop Scheffer**

Pièce jointe

[Original : anglais]

Rapport trimestriel au Conseil de sécurité sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité

Introduction

1. Dans sa résolution 1510 (2003), le Conseil de sécurité a prié le commandement de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) de lui présenter des rapports trimestriels sur l'exécution du mandat de la Force. Le présent rapport est le neuvième de la série et porte sur la période du 1^{er} décembre 2005 au 30 mars 2006.

2. Au 24 mars 2006, l'effectif total de la Force était de 8 121 soldats de 26 pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et de 467 soldats de 10 pays non membres. Cet effectif devrait augmenter avec le déploiement prochain de la Force dans le sud de l'Afghanistan.

Situation générale sur le plan de la sécurité

3. La menace reste multiple et diffère sensiblement selon les régions. Il faut s'attendre à ce que les forces militantes d'opposition continueront de prendre à partie la FIAS, l'opération Liberté immuable et les Forces nationales de sécurité afghanes. La multiplication des attentats-suicides et des attaques à l'engin explosif improvisé constatée ces derniers mois devrait se poursuivre, mais il faut se garder d'attribuer systématiquement ces actions aux forces militantes d'opposition. Il convient aussi de noter la menace que constituent les groupes armés illégaux. Ces groupes opèrent dans tout l'Afghanistan, où ils sont, selon le cas, la cause ou le résultat de tensions ethniques et tribales, de frictions politiques et d'intérêts criminels. Une grande partie de la tension actuelle vient du trafic des stupéfiants, qui continuera de représenter une menace importante pour la sécurité et la stabilité pendant l'avenir prévisible.

Conditions de sécurité dans la zone d'opérations de la FIAS

4. **Kaboul.** Kaboul reste un centre stratégique et opérationnel primordial en Afghanistan en raison de la forte concentration d'organismes internationaux et de forces multinationales qu'elle accueille.

5. **Régions nord et ouest.** Non seulement les régions nord et ouest continueront de souffrir des rivalités entre factions, entre personnalités et entre groupes criminels, mais on y décèle aussi un regain d'activité des Taliban et du groupe Hezb-e Islami de Gulbuddin Hekmatyar.

Conditions de sécurité à l'extérieur de la zone d'opérations de la FIAS

6. **Régions sud et est.** L'opération Liberté immuable est actuellement confrontée à de nombreuses menaces, notamment de la part de groupes résiduels de Taliban, d'éléments de l'Hezb-e Islami de Gulbuddin Hekmatyar et de combattants étrangers. Il est à prévoir que les opérations transfrontalières et les infiltrations depuis la

frontière avec le Pakistan se poursuivront. Dans ces deux régions, les forces militantes d'opposition ont à la fois la volonté et les moyens d'attaquer les forces de l'opération Liberté immuable et les Forces nationales de sécurité afghanes, ainsi que les responsables et les employés des administrations provinciales et locales. Dans ces conditions, l'action humanitaire et l'effort de reconstruction éprouvent les plus grandes difficultés, et le Gouvernement afghan peine à exercer son influence. Il est plus que probable que le déploiement prochain de la FIAS dans ces régions provoquera des réactions de la part des forces militantes d'opposition qui voudront tester ses intentions et mesurer sa capacité de contre-attaquer.

Exécution du mandat de la FIAS

7. La FIAS a continué de remplir sa mission d'assistance dans les régions nord et ouest de l'Afghanistan ainsi que dans la région de la capitale nationale en y menant les activités prévues par son mandat. Elle a multiplié les patrouilles mixtes de sécurité avec l'Armée nationale afghane et, dans une moindre mesure, avec la Police nationale afghane, tout en restant fermement attachée au principe selon lequel les Forces nationales de sécurité afghanes doivent toujours être en première ligne.

8. La réponse de la FIAS aux manifestations qui ont eu lieu en février 2006 à Kaboul, Hérat, Chagcharan, Pol-e Khomri et Maïmana suite à l'affaire des caricatures peut être considérée comme un succès. On notera cependant l'incident du 7 février 2006, qui a vu un groupe particulièrement agressif de 200 à 300 personnes attaquer le personnel de l'Équipe provinciale de reconstruction de Maïmana. Faisant usage d'armes légères, de grenades et de cocktails Molotov, ce groupe a forcé l'entrée principale du complexe de l'Équipe. Les membres de l'Équipe ont fait preuve d'une retenue et d'un professionnalisme exemplaires tout au long de l'incident. Ils ont réussi à empêcher les émeutiers de pénétrer dans les bâtiments du complexe en se défendant par des tirs de sommation et avec des grenades incapacitantes, des balles en caoutchouc et des gaz antiémeutes. La Force de réaction rapide de la FIAS pour la région nord est intervenue pour appuyer l'Équipe de Maïmana, tandis que la Police nationale afghane s'engageait de plus en plus activement, allant, selon certaines informations, jusqu'à tirer sur les assaillants. Il importe aussi de noter que la Police nationale afghane s'est activement employée à maintenir l'ordre pendant les manifestations qui ont eu lieu à Pol-e Khomri, Hérat et Kaboul.

9. Les statistiques des derniers mois font apparaître une nette augmentation du nombre d'attentats à l'engin explosif improvisé sur tout le territoire national, tant en chiffres absolus qu'en proportion de l'ensemble des incidents recensés. Ainsi, par exemple, le 17 mars 2006, le véhicule serre-file d'une patrouille allemande a été frappé par un engin explosif improvisé télécommandé à Feyzabad. Selon les rapports préliminaires, cet engin aurait été composé de 200 à 300 grammes de trinitrotoluène (TNT) ou d'un explosif militaire apparenté placé à l'intérieur d'une cocotte-minute. Les attentats à l'engin explosif improvisé ne visent pas seulement la FIAS et les éléments de l'opération Liberté immuable. Le même jour, en effet, un engin similaire frappait un véhicule de la Police nationale afghane qui se rendait à Kandahar et aurait tué huit policiers.

10. Cette multiplication des attentats à l'engin explosif improvisé a commencé pendant la campagne électorale pour l'Assemblée nationale et les conseils provinciaux, mais elle s'est poursuivie pendant tout l'hiver. Si la menace que

constituent ces engins vise l'ensemble du théâtre d'opérations, le nombre des attaques signalées est beaucoup plus élevé dans le sud et dans l'est. Or ce sont là des régions où il existe un réseau complexe d'intérêts entre les forces militantes d'opposition et les trafiquants de stupéfiants. Dans la perspective du déploiement prochain de la FIAS dans ces régions, la phase préparatoire au déploiement sera cruciale. Il faut prévoir en effet que les engins explosifs improvisés représenteront pour la FIAS une menace de même intensité que celle à laquelle sont maintenant confrontées les forces de l'opération Liberté immuable.

11. Depuis 2005, les forces militantes d'opposition ont de plus en plus souvent recours aux attentats-suicides. Plusieurs attentats de ce type ont été recensés dans l'ensemble du pays au cours des trois premiers mois de 2006. Bien que les attentats-suicides restent encore aujourd'hui étrangers à la culture afghane, on soupçonne qu'environ un tiers des auteurs de ces attentats étaient afghans. Le recours aux attentats-suicides pourrait signaler que le contrôle des forces militantes d'opposition est passé aux tenants d'une ligne dure.

Réforme du secteur de la sécurité

12. **Démantèlement des groupes armés illégaux.** Le processus de désarmement, démobilisation et réintégration est en train de passer à sa phase suivante, qui est celle du démantèlement, sous autorité afghane, des groupes armés illégaux. La phase désarmement et démobilisation a en effet officiellement pris fin le 7 juillet 2005, tandis que la phase réintégration devrait se poursuivre jusqu'au 30 juillet 2006. La FIAS continue d'assurer le suivi de la phase réintégration pour garantir la bonne exécution de l'ensemble du programme de désarmement, démobilisation et réintégration. Les milices et les individus qui se sont refusés à adhérer et à se conformer à ce processus sont maintenant considérés comme faisant partie des « groupes armés illégaux ». L'exécution du programme de démantèlement des groupes armés illégaux doit se dérouler en trois phases, dont la première était celle de l'adhésion volontaire pendant la période qui a précédé les élections à l'Assemblée nationale et aux conseils provinciaux. Le Gouvernement afghan est maintenant passé à la phase de l'adhésion négociée et ceux de ses représentants qui sont soupçonnés d'entretenir des liens avec des groupes armés illégaux continuent de faire l'objet d'une surveillance sous ce rapport. La prochaine phase consistera à imposer aux quatre principaux responsables de groupes armés illégaux dans chacune des provinces d'adhérer au programme de démantèlement.

13. **Lutte contre les stupéfiants.** La communauté internationale considère que le trafic des stupéfiants est le principal problème de l'Afghanistan, et la lutte contre ce trafic constitue une entreprise complexe à laquelle participent plusieurs organismes qui concentrent leur action sur huit « piliers » prédéterminés¹. Tout en s'abstenant de mener des opérations militaires directes contre des cibles associées au trafic de stupéfiants, la FIAS apporte une contribution très large à la lutte contre ce trafic : elle continue en effet de participer aux groupes de travail et réunions consacrés à la lutte contre les stupéfiants dans tous les piliers et à tous les niveaux. En collaboration avec le Ministère afghan chargé de la lutte contre les stupéfiants et

¹ Ces piliers sont les suivants : 1) renforcement des institutions; 2) campagne d'information; 3) promotion d'activités économiques de substitution; 4) constatation et répression des infractions; 5) justice pénale; 6) éradication; 7) réduction de la demande; et 8) coopération à l'échelle de la région.

l'ambassade du Royaume-Uni, le service Opérations psychologiques de théâtre de la FIAS a produit un certain nombre d'affiches, d'émissions de radio et de messages télévisés. Une campagne d'affichage sur panneaux a permis de diffuser un message de l'ouléma suprême de l'Afghanistan affirmant que tout ce qui est lié au commerce de l'opium est immoral et anti-islamique; la FIAS a fait imprimer environ 2 500 affiches portant ce message. Le quartier général de la FIAS a aussi publié une brochure sur les stupéfiants financée par l'ambassade du Royaume-Uni qui décrit les différents produits entrant dans la chaîne de fabrication des stupéfiants sur lesquels on peut tomber dans le cadre d'opérations de routine. Une trousse d'information décrivant le programme de promotion d'activités économiques de substitution est en cours de production et sera envoyée aux Équipes provinciales de reconstruction et aux commandements de zone régionale. À long terme, cependant, le succès de ces efforts dépendra d'un certain nombre de facteurs indépendants de la volonté de la FIAS. Les deux plus grands obstacles à surmonter restent la corruption endémique du Gouvernement afghan et la difficulté de mettre en œuvre des programmes d'activités économiques de substitution qui soient à la fois viables et accessibles à tous.

14. **Armée nationale afghane.** Si la capacité, les moyens et l'efficacité de l'Armée nationale afghane continuent de se renforcer, il n'en reste pas moins que la grande majorité de ses unités avaient encore un niveau de formation relativement faible au mois de mars 2006. Au total, 24 kandaks (bataillons) d'infanterie et 16 kandaks d'appui tactique et de soutien logistique du combat ont reçu une formation. Les unités de l'Armée nationale afghane sont aujourd'hui capables de mener des opérations jusqu'au niveau de la compagnie, mais seulement avec l'appui des forces de la Coalition et des équipes de formation américaines qui leur sont incorporées. Par ailleurs, la connaissance du terrain et la coordination de l'appui à la formation se sont améliorées. Par exemple, les formations dispensées en génie militaire ont amélioré l'efficacité des unités de l'Armée nationale afghane et rehaussé leur image auprès de la population depuis que les unités concernées ont exécuté un certain nombre de projets de réfection de routes et d'élargissement des voies d'accès à Kaboul.

15. **Police nationale afghane.** L'efficacité de la Police nationale afghane est encore faible. L'Armée nationale afghane sera donc amenée à jouer un rôle important dans le maintien de l'ordre en Afghanistan en attendant que la police ait atteint le niveau d'efficacité nécessaire. Sur le plan de la fiabilité, la Police nationale afghane continue de souffrir de la corruption et de ses liens avec la criminalité organisée locale, en même temps que de la faiblesse de ses moyens logistiques, du taux élevé d'analphabétisme de ses membres et de l'irrégularité avec laquelle leur sont versés leurs salaires. C'est pourquoi la population afghane hésite encore à voir dans la police un moyen d'accès à la justice ou à lui confier le soin de résoudre ses problèmes. Le Ministère de l'intérieur a accéléré l'exécution du programme de formation élémentaire des policiers et s'est fixé comme objectif de déployer sur l'ensemble du territoire national, d'ici à la fin de 2010, une Police nationale afghane et une Police afghane des frontières ayant un effectif conjugué de 62 000 hommes justifiant tous d'une formation complète. Le problème pour le moment est de relever le niveau de compétence de ces hommes. La FIAS continue de concentrer son action de formation sur des spécialités militaires telles que les fouilles et perquisitions, la gestion de postes de contrôle et le maniement d'armes. Les Équipes provinciales de reconstruction, qui comptent des conseillers de police

dans leurs rangs, continueront de faciliter la formation de la Police nationale afghane.

16. **Réforme judiciaire.** L'exécution du programme de réforme judiciaire se poursuit, en coordination avec l'Italie, qui est le pays chef de file dans ce domaine. La FIAS s'emploie, dans ce cadre, à faire rassembler et analyser par ses Équipes provinciales de reconstruction les informations nécessaires sur les besoins de l'appareil judiciaire pour aider le Gouvernement afghan et le pays chef de file dans leur travail d'affectation des ressources et de mise en place de l'infrastructure nécessaire.

17. **Activités aériennes de la FIAS.** La capacité de la FIAS à déployer et soutenir des opérations, à ouvrir des aéroports et à garantir la sécurité aérienne, qui revêt une importance considérable dans un pays montagneux et enclavé comme l'Afghanistan, s'améliore régulièrement. L'aéroport de Mazar-e Sharif a été équipé d'un système d'éclairage de ses pistes. Hérat a maintenant un espace aérien de la classe D et la piste de son aéroport subit actuellement des travaux qui permettront de maintenir sa capacité de transport aérien stratégique. L'aéroport international de Kaboul est désormais équipé pour l'approche de précision et attend son homologation officielle par les autorités compétentes.

Activités futures de la FIAS

18. **Extension.** La directive d'exécution du Plan opérationnel OPLAN 10302 révisé du Commandant suprême allié en Europe (SACEUR) qui autorise l'extension des opérations de la FIAS entrera en vigueur le 4 mai 2006. Ce plan encadre l'extension des activités de la FIAS vers la région sud, puis vers l'est. Le 4 mai également, le Corps de réaction rapide du Commandement allié en Europe (ARRC) prendra le relais de l'Italie, dont le tour de service prend fin, au quartier général de la FIAS. Dans le cadre de la préparation de cette extension, l'OTAN a pris la décision de transformer dès le 1^{er} juin 2006 ses coordonnateurs de zone régionale en commandants de région dans le nord et l'ouest. La Brigade multinationale de Kaboul se transformera quant à elle en « commandement de la région de Kaboul » au début d'août.

19. **Équipes de liaison et de tutorat.** Le plan opérationnel révisé est à l'origine de cette formule de partenariat entre unités de la FIAS et unités de l'Armée nationale afghane. Avec l'extension des opérations de l'OTAN vers le sud, la FIAS apportera un concours renforcé à l'entraînement de l'Armée nationale afghane en déployant des équipes de liaison et de tutorat dans toute sa zone d'opérations. La stratégie antérieure a été notablement élargie, puisque la FIAS va désormais aider l'Armée nationale afghane à atteindre sa pleine autonomie en exerçant une mission de tutorat opérationnel auprès d'elle, en renforçant l'entraînement qu'elle dispense et en aidant les unités de l'Armée nationale afghane à développer leurs moyens et leur rayon d'action. La nouvelle stratégie prévoit que l'Armée nationale afghane et la FIAS coordonneront leurs opérations dans un but de synergie et que les équipes de liaison et de tutorat seront le principal instrument de cette coordination. La montée en puissance de l'Armée nationale afghane s'appuiera sur le déploiement de ses équipes au niveau du kandak (bataillon), de la brigade et du corps d'armée. Les équipes auront donc un rôle crucial à jouer pour amener l'Armée nationale afghane à un niveau pleinement opérationnel. Il faudra donc encourager vigoureusement les États à mettre à la disposition de la FIAS des équipes de liaison et de tutorat

suffisamment nombreuses, puisqu'elles sont directement liées à l'objectif fixé à l'OTAN de bâtir des forces de sécurité afghanes suffisamment fortes pour assumer pleinement la responsabilité de la sécurité sur l'ensemble du territoire national.

20. **Programme Takhim-e-Solh.** Le Gouvernement afghan poursuit l'exécution du programme de réconciliation nationale connu sous le nom de Takhim-e-Solh. Le mandat de la commission responsable de ce programme a été publié le 23 janvier 2006 et décrit les tâches à accomplir. Le professeur Mujaddedi, ancien Président de l'Afghanistan et directeur du programme Takhim-e-Solh, a invité officiellement le Commandant de la FIAS à participer à une conférence qui s'est tenue à Kaboul les 10 et 11 avril sur l'appui à fournir au programme par les Équipes provinciales de reconstruction. Le professeur Mujaddedi a lancé des appels répétés pour que l'OTAN et la FIAS s'engagent plus énergiquement au service du programme, surtout dans la perspective de la prochaine extension des activités de la FIAS vers le sud.

Résumé

21. La FIAS continue de faire de réels progrès vers l'accomplissement de sa mission. Elle devra cependant surmonter des obstacles importants au cours des prochains mois, du fait de l'extension prévue de ses activités et des menaces d'ordre sécuritaire auxquelles il faut s'attendre. Le renforcement actuel de la coordination entre la FIAS et l'opération Liberté immuable permet d'asseoir sur de solides assises le projet d'extension de la FIAS vers le sud et l'est, tout en conservant leur caractère distinct à ces deux opérations.

22. Le fait que l'Afghanistan se soit doté d'une nouvelle constitution, d'un président, d'une assemblée nationale et de conseils provinciaux signe le succès de l'Accord de Bonn. Cependant, comme ces institutions naissantes sont encore fragiles, la communauté internationale s'est engagée, à la Conférence de Londres des 30 et 31 janvier 2006, à apporter au Gouvernement afghan, pendant les cinq prochaines années, les moyens et le soutien nécessaires pour l'aider à réaliser cet objectif ultime et commun à tous qui est l'avènement d'un pays stable, jouissant d'une économie en expansion et pleinement intégré à la communauté mondiale. La Conférence de Londres a consacré cet objectif avec la signature d'un Pacte pour l'Afghanistan. Un Conseil de coordination et de suivi veillera à la réalisation des objectifs en matière de reconstruction et de développement définis dans le Pacte. Ces objectifs sont directement liés à l'accomplissement de la mission de la FIAS et au retrait final des forces de l'OTAN.